



GIRO.COM

NOVEMBRE
DECEMBRE
2004



EDITORIAL

Les tribulations professionnelles du rédacteur ajoutées aux aléas de la distribution n'ont pas permis d'envisager la distribution du numéro de novembre dans des délais raisonnables. Ce numéro est donc un numéro "double" où toutes les informations de cette fin d'année ont eu du mal à trouver leur place. Nous prions donc ceux qui ne verront pas dans ce numéro les informations qu'ils avaient communiquées de ne pas nous en tenir rigueur.

Et comme nous arrivons à l'époque de Noël, période traditionnelle de partage, votre journal, qui n'est composé que de mots, vous offre néanmoins sourire, amitié, optimisme, enthousiasme, action, fraternité, joie et bonheur ; prenez parmi ces mots tous ceux que vous pourrez et faites en le meilleur usage tout au long de l'année qui s'annonce : il vous sont offerts très sincèrement.

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE

Seize conseillers sont présents pour cette séance de rentrée et trois sont représentés. Neuf points sont à l'ordre du jour avec en préliminaire une présentation des relations avec la ville Roumaine de Slanic Moldova développées par l'association Solid'amitié.

Mme DUMAS, présidente, accompagnée de Mme COLIN et de Mr PATA, présente au conseil 14 ans d'histoire sur les liens tissés avec cette petite station balnéaire de la vallée du Slanic. Les échanges initiés en avril 1990 par la mairie de Giromagny sous la forme d'un convoi humanitaire se sont poursuivis régulièrement par le biais de l'association Solid'amitié créée dans la foulée de cette opération. Aujourd'hui le bilan fait état de 35 adhérents à l'association dont 12 actifs, de 50 échanges dans les 2 sens et de nombreuses actions culturelles (environ 60 roumains vivent dans les environs de Belfort). Afin d'amplifier encore ces échanges, l'association propose à présent une opération de jumelage officiel entre Giromagny et Slanic Moldova. Le conseil sera invité à en délibérer ultérieurement.

Point 1 : A la suite de la dissolution du Syndicat Intercommunal du Parc Instrumental (SIPI), les comptes font apparaître un solde positif (6 202 €) qu'il convient de répartir entre les adhérents ; naturellement le conseil accepte cette reprise à l'unanimité (2 223 € pour Giromagny).

Point 2 : Afin de faciliter la réalisation des opérations de gestion communale, délégation est donnée au maire (à l'unanimité) pour réaliser toutes les opérations financières utiles à la gestion des emprunts communaux.

Point 3 : Une subvention exceptionnelle d'un montant de 100 € est attribuée (à l'unanimité) au 35^{ème} Régiment d'Infanterie de Belfort pour

l'organisation de la commémoration de son 400^{ème} anniversaire, ceci compte tenu des aides apportées par le régiment aux travaux de restauration du fort Dorsner.

Point 4 : Autorisation est donnée (à l'unanimité) à la société ATIK, qui réalise les "Résidences du Rosemont", de raccorder une conduite des eaux pluviales sur le réseau du stade Edouard TRAVERS.

Point 5 : Une demande de remise sur la location de la salle des fêtes de la mairie par "la Mutualité Française" est rejetée à l'unanimité.

Point 6 : Le Trésorier communal propose l'admission en non valeur d'anciennes créances concernant la redevance sur les ordures ménagères pour des débiteurs insolvable (montant total de 1 180 €) ; cette proposition est adoptée à la majorité de 15 voix contre 5 abstentions.

Point 7 : Dans le cadre de la réorganisation du Syndicat Mixte des Transports en Communs (SMTC) et de son extension progressive à l'ensemble du Territoire de Belfort (SMTCTB), le conseil approuve (à l'unanimité), le retrait de notre commune du syndicat au profit de la CCHS, la modification correspondante des statuts ainsi que la nomination de Christian CODDET et Jean-Louis DEMEUSY (Lepuix-Gy) comme représentants de la CCHS au sein du syndicat.

Point 8 : Comme suite à la démission de Céline BORDIER du conseil de l'école Chantoiseau, le conseil propose à l'unanimité son remplacement par Stéphane JACQUEMIN.

Point 9 : Au rang des questions diverses, le conseil approuve (à l'unanimité) un changement de section budgétaire pour le versement de la subvention attribuée au Centre Socio



" 14 ans d'histoire "



" réorganisation
du SMTC "

Culturel de la Haute Savoie ; il approuve également de façon définitive l'acquisition du bâtiment abritant le "café de la mairie". Le conseil prend aussi connaissance du résultat des ventes de bois d'automne qui se

soldent pour la commune par la vente de 4 parcelles pour un montant de 44 779 € ; le résultat final des ventes pour 2004 s'élève ainsi à 73 745 €, en léger excédent par rapport à la prévision budgétaire de 60 000 €.

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 OCTOBRE

Ordre du jour des plus réduits avec 7 points inscrits seulement mais longues discussions prolongeant la séance tard dans la nuit sont les principales caractéristiques de cette séance. L'essentiel du programme concernait des ajustements budgétaires relativement limités ainsi que la réaffectation d'un poste suite à la mutation de son titulaire.

En premier lieu, l'excédent constaté sur le budget "bois" (13 959 €) est affecté à l'unanimité au budget communal de fonctionnement. Les opérations de modifications budgétaires sont ensuite adoptées à la majorité, 2 conseillers votant contre et 2 autres s'abstenant.

En second lieu, le maire propose la suppression du poste de rédacteur occupé jusqu'alors par Emmanuel STEINER, qui a

obtenu une mutation, et l'ouverture concomitante d'un poste d'agent administratif ; la première partie de la proposition est adoptée à l'unanimité moins 2 abstentions alors que la seconde est adoptée à la majorité, 3 conseillers votant contre et 2 s'abstenant.

Le projet d'aménagement de l'avenue de Schwabmünchen, discuté avec les riverains, voit le budget de la maîtrise d'œuvre confiée à la DDE passer de 8 370 à 12 700 € ; le maire est autorisé à l'unanimité à signer l'avenant correspondant.

Finalement, le programme des coupes de bois sur 8 parcelles établi par l'ONF est approuvé ainsi que le principe d'une subvention complémentaire au FC Giro-Lepuix pour l'occupation du gymnase du COSEC soit 488 € correspondant à 61 heures d'entraînement.

CONSEIL MUNICIPAL D'ADOLESCENTS DU 3 NOVEMBRE

Huit conseillers sont présents, encadrés par 2 élus du conseil, Marie-José NOVIER et Jean LEFEVRE. L'ordre du jour porte sur le Téléthon et sur la propreté de la ville.

En ce qui concerne le Téléthon, qui aura lieu les 4 et 5 décembre, les jeunes élus participeront à la tenue d'un stand de jeux au CSHS.

Au sujet de la propreté de la ville, les jeunes décident d'une part de proposer un texte à diffuser dans GIRO.COM et d'autre part d'organiser une journée d'action fin mai ou début juin ; cette journée consistera principalement en un ramassage suivi d'une "exposition" de tout ce qui souille notre ville, afin de sensibiliser l'opinion.

AU QUART DE POIL !



Depuis plus de 40 ans, Annie MONA assistée de Yolande, fidèle collaboratrice depuis 22 ans, et de Céline, s'occupe des coiffures du canton. Féminine pour la plupart, mais quelques hommes y ont aussi leurs habitudes, la clientèle apprécie les mises en plis, "bru-

shings" teintures et autres soins capillaires. **Née en 1945 à Giromagny**, Annie y effectue toute sa scolarité, puis elle entre comme assistante dans le salon LIPI, au 39 Grande rue, et finalement rachète l'affaire à son patron en 1978 à son départ en retraite. Aujourd'hui c'est elle qui aspire à une retraite bien méritée afin de consacrer plus de temps à sa maman et à son petit fils Hugo et elle espère donc bien trouver rapidement une vocation pour reprendre son salon.

Annie MONA a deux fils, Sébastien (conseiller municipal) et Frédéric. Elle pratique la danse classique et aime jardiner et fleurir sa maison de Giromagny. Elle est aussi membre de l'ACAGY (association des commerçants et artisans de Giromagny).

LA VIE COMMUNALE

Petite enfance : La CCHS a étendu cette année ses compétences à la petite enfance (en substitution aux communes). En partenariat avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), elle met en place en cette fin

d'année de nouveaux services pour les enfants, de l'âge de 3 mois jusqu'à l'entrée en maternelle. Les parents auront ainsi le choix entre différents types d'accueil, au domicile de gardiennes agréées (crèche familiale) ou



"longues discussions"



"journée d'action"



"39 Grande rue, une vocation ..."



en structure (établissement multi accueil).

Le service de la crèche familiale comporte actuellement 5 assistantes maternelles ; il est dirigé par une puéricultrice qui partage son temps avec la CCPSV (Communauté de Communes du Pays Sous Vosgien) et la commune de Valdoie ; ce service accueille d'ores et déjà une quinzaine d'enfants.

L'établissement multi accueil situé dans les locaux de la maison de retraite Saint Joseph propose 18 places d'accueil collectif (de type crèche pour 12 enfants et de type halte-garderie pour 6 autres) avec une ouverture 5 jours sur 7 et une amplitude horaire apte à satisfaire le plus grand nombre. Ce nouveau service a nécessité la création de 4 emplois (une puéricultrice, une éducatrice de jeunes enfants, une auxiliaire puéricultrice et un agent spécialisé petite enfance).

Dix emplois spécialisés seront ainsi au service des familles de la CCHS dans des locaux flambants neufs qui seront inaugurés en cette fin d'année. La capacité d'accueil pourra ultérieurement être portée à 36 enfants. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la CCHS au 03 84 27 15 98.

Jackpot : Notre député, Michel ZUMKELER, nous informe qu'il a obtenu de la part du ministère de l'intérieur une subvention exceptionnelle d'un montant de 25 000 € pour la réalisation d'un parking en centre ville (projet du parking "de la mairie").

Forts au fort : Une équipe de 8 apprentis tailleurs de pierre en stage à l'AFPA (Association pour la Formation Professionnelle des Adultes) a effectué pendant 10 semaines au cours de l'été un important travail de restauration de voûtes au fort Dorsner. La commune a contribué à cette action en fournissant les repas.

Giromagny à l'honneur au Brésil : le 10 janvier 1874, notre concitoyen Marie-Joseph Louis ANDRES quittait sa maison familiale sise 6 Grande rue pour émigrer vers le Brésil, incommodé qu'il était par l'occupation de



l'Alsace par l'Allemagne victorieuse. Il exerça ainsi une activité de professeur dans la province du Minas Gérais jusqu'à sa mort en 1915. Récemment, son arrière petit fils, Albert ANDRES, a décidé de dénommer "Giromagny" un bâtiment édifié dans la ville de JUIZ DE FORA en hommage à son ancêtre et à l'Alsace.

Des nouvelles de MILAINE : Le projet "MILAINE" de restructuration du centre ville animé par Christian CODDET et destiné à apporter une nouvelle dynamique à notre bourg ainsi qu'à l'ensemble de la CCHS commence à prendre forme ; le 28 septembre s'est tenue la huitième et dernière réunion du comité de suivi de l'étude menée par l'AUTB. Le dossier sera donc finalisé prochainement pour être présenté au conseil de la CCHS puis au Conseil communal. Il s'agira alors, à partir des éléments de cette étude, de définir les grandes lignes directrices des aménagements pour les 5 à 30 ans à venir et de lancer les projets de réalisation qui paraîtront les plus pertinents selon le rythme choisi.

Accueil : Le samedi 23 octobre, une quinzaine d'habitants et une dizaine de conseillers municipaux ont participé à une première expérience d'accueil et de présentation des activités et des institutions de notre cité aux nouveaux habitants. Un diaporama a servi de support à la présentation qui s'est déroulée de façon conviviale autour d'un apéritif. L'expérience sera certainement renouvelée l'année prochaine.

GIROMALIN

Catastrophe naturelle : La demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour le séisme du 23 février 2004 a reçu un avis défavorable de la commission interministérielle réunie le 8 septembre 2004.

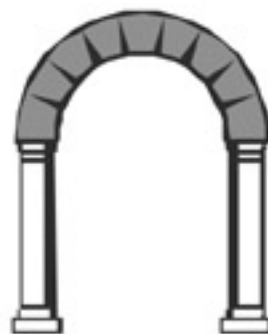
Croix rouge : La section locale de la croix rouge organise tout au long de l'année des formations aux premiers secours ; Contact : Evelyne THEVENOT au 03 84 27 34 06.

Hand Ball : Les équipes masculine et féminine du club de hand ball ont rencontré, dans le cadre des Virades de l'espoir, les

équipes de Melisey et de l'ASCAP. Le produit des entrées, payantes pour l'occasion, a été versé aux responsables des Virades de l'espoir. Rappelons que les équipes de Hand Ball s'entraînent toutes les semaines à la salle du COSEC à 20 heures, les lundis soirs pour les hommes et les mardis soirs pour les femmes.

Tennis : Le club de tennis organise des stages du 21 décembre au 25 décembre ; stage lutin (5/8 ans) ou semi intensif (ouvert à tous), 1h30 par jour ; renseignements auprès de Sébastien LOUYS au 06 08 53 52 43.

*" en hommage
à
son ancêtre "*



" huit apprentis "



" première expérience "



" Virades de l'espoir "





" rénovation
de la trésorerie "



" Eh ! Toi ! ... "



" il fût un temps ... "



" affublée de trois
poteaux rouges "

Listes électorales : Si vous avez eu ou aurez 18 ans entre le 1er janvier 2004 et le 28 février 2005, ou si vous êtes naturalisé ou bien fonctionnaire muté, vous avez jusqu'au 31 décembre 2004 pour vous inscrire sur les listes électorales afin de pouvoir voter en 2005 ; n'attendez pas le dernier instant, rendez-vous en mairie muni de votre carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Trésor : Pour une période de 6 semaines, courant jusqu'à mi décembre, la perception a élu domicile 20 Grande rue, en raison de travaux de rénovation du bâtiment des casernes.

Site internet : Vous pouvez retrouver l'harmonie municipale sur son site <http://harmonie-giromagny.chez.tiscali.fr/>

AGENDA DE DECEMBRE

Samedi 4 décembre : ■ Téléthon de 14H00 à 18H00; ■ Marché de Noël organisé par l'association " les enfants d'abord " de 11H00 à 15H00 à l'école Joseph Lhomme ; ■ L'USG Hand ball reçoit l'ASCAP Montbéliard B à 20H30 à la salle du COSEC.

Dimanche 5 : ■ Téléthon de 14H00 à 18H00 ; ■ Anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie avec un rassemblement à 11H00 au square du Souvenir et la participation de l'harmonie municipale.

Lundi 6 : ■ à 20H30 à l'église, concert de la

Saint Nicolas avec la chorale " Cantores Amicitiae " de l'académie de musique de lasi, organisé par l'association Solid'amitié ; entrée 5 €.

Judi 9 : ■ Don du sang à la salle des fêtes de la mairie de 16H00 à 19H30.

Vendredi 10 : ■ Les personnes âgées de plus de 70 ans sont invitées à retirer en salle des fêtes de la mairie de 13H30 à 17H30 un cadeau de Noël offert par la commune.

Samedi 18 : ■ Spectacle de Noël " Eh ! Toi ! L'étoile bleue " offert par la commune aux enfants de 4 à 10 ans au T2S à 16H00.

UNE TRIBUNE LIBRE DE CLEMENT LOYE

Il fût un temps où Giromagny, village campé au pied des ballons vosgiens était inscrit au registre des "petites cités comtoises de caractère". Mais, sans doute trop honorée par ce titre, la municipalité a préféré s'en retirer et lancer une grande politique de rénovation et d'aménagement. Ceci afin de rendre à Giromagny tout son caractère.

Lancée en 1995, cette politique s'est d'abord traduite par la réalisation de nombreux travaux de rénovation : remplacement de vasques, rebouchage de "nids de poule" et autres couches de peinture. Mais c'est en 2004 que la phase de travaux la plus importante a été réalisée .En effet, l'entrée sud de Giromagny a été totalement repensée de manière à accueillir au mieux les "nombreux" touristes de la vallée.

Ainsi, la pancarte de la cité s'est vue affublée de trois poteaux rouges, reprenant le style de mobilier urbain utilisé en région parisienne dans les années 70. Et la création d'un carrefour, devant permettre d'assurer la fluidité du trafic, saura sans doute très rapidement y assurer l'encastrement de ses usagers. Car l'îlot central et les nombreuses arêtes franches, aidés par les intempéries, auront très vite raison des jeunes sauvagions de la route, adeptes des bruyantes soirées giromagniennes.

Mais tout n'est pas noir dans notre cité, en effet, les banques semblent exploiter au

mieux nos placements et nous le font savoir en s'affichant sombrement au centre du village. Alors, la disparition de l'unique hôtel de Giromagny, fermé depuis plusieurs années maintenant, clôt définitivement les espoirs de développement touristique de notre petite cité. Mais "qu'à cela ne tienne", il nous restera toujours les vaches...

NDLR : Sans doute très accaparé par l'observation de l'évolution des mobiliers urbains autour de la capitale, notre concitoyen n'a probablement pas eu le temps de remarquer que de nombreux panneaux marquant l'entrée des villages environnants traversés par une route départementale, comme l'est notre ville, avaient changé de "look", et ce à l'initiative de la DDE (Direction Départementale de l'Équipement) étant donné le classement de la voirie; pour la même raison, c'est aussi la DDE, au nom du Conseil Général, qui définit l'aménagement des carrefours sur les voies départementales et non la mairie, et il se trouve que la mode est au ralentissement des automobiles, n'en déplaise aux gens pressés. Par ailleurs, au delà des récriminations, toutes les initiatives propres à susciter l'installation d'un hôtel dans notre ville, aux côtés des nombreuses tentatives effectuées par la municipalité mais qui semblent être ignorées par certains, seront les bienvenues.

NB : Illustration originale de l'auteur

GIROPATRIQUE

Gendarmerie: 03 84 29 30 17

Mairie: 03 84 27 14 18

Services d'urgence: Pompiers 18 ; SAMU 15.

Contacts internet : mairie@giromagny.fr

EDF: 03 84 28 33 23 **GDF**: 03 84 28 51 22

Syndicat des eaux: 03 84 29 50 19

Pharmacie: 03 84 29 96 93.

giro.com@giromagny.fr